



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Conseil du 18 septembre 2023

DELIBERATION DU BUREAU
DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : ATTRIBUTION PAR LA CAO DU MARCHÉ N° 23002DDET - FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION DE MOBILIER DE BUREAUX POUR LE TIERS-LIEU DE TOGA

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 18 septembre à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO, sur convocation en date du 12 septembre 2023.

PRÉSENTS : BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, COLOMBANI Carulina, GIAMARCHI Marie-Dominique, LEONARDI Jean-Charles, LINALE Serge, LORENZI Thérèse, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGIO Louis, ROMITI Gérard, SALGE Hélène, SAVELLI Pierre, SAVELLI Jean-Michel, TIERI Paul, TIMSIT Christelle, ZUCCARELLI Jean.

ONT DONNE POUVOIR :

LACAVE Mattea	à	POLISINI Ivana
LOMBARDO Florence	à	GIAMARCHI Marie-Dominique
MALAFRONTÉ Christine	à	BERTOLUCCI Marie-Christine
MASSONI Jean-Joseph	à	ROMITI Gérard
PADOVANI Jean-Jacques	à	PADOVANI Marie-Hélène
ROSSI Michel	à	SAVELLI Jean-Michel
SIMONI Pierre-Baptiste	à	BATTESTI Gilles
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	POZZO DI BORGIO Louis

ABSENTS :

DE GENTILI Emmanuelle, MILANI Jean-Louis, MONDOLONI Jean-Martin, PIPERI Linda, SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise.

QUORUM : 21

M. SIMONI Pierre-Baptiste est désigné secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTION PAR LA CAO DU MARCHÉ N° 23002DDET - FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION DE MOBILIER DE BUREAUX POUR LE TIERS-LIEU DE TOGA

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la consultation lancée le 7 juillet 2023 ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu la décision d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres du 11 septembre 2023 ;

Considérant l'avis favorable du Bureau du 11 septembre 2023 ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

APPROUVE (À l'unanimité)

La procédure d'appel d'offres ouvert lancé pour l'attribution du marché N°23002DDET - fourniture, livraison et installation de mobilier de bureaux pour le tiers-lieu de Toga ;

PREND ACTE

De la décision de la Commission d'Appel d'Offres d'attribuer le marché N°23002DDET - fourniture, livraison et installation de mobilier de bureaux pour le tiers-lieu de Toga, à la société SARL TRACORS (SIRET 499 142 990 00039) pour un montant minimum de 20 000 € et un montant maximum de 350 000 € H.T pour la durée du marché soit 12 mois, non renouvelable ;

AUTORISE

Le Président à signer le marché correspondant ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier ;

DIT

Que les crédits sont prévus au Budget, sur l'opération n°3025 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

Louis Pozzo di Borgo
Louis POZZO DI BORGO